



## **POINT DE PRESSE RELATIF AUX DATES DES DIFFERENTS EXAMENS NATIONAUX DE L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020**

Notre pays a été touché par la pandémie du coronavirus depuis le mois de mars 2020. Le Gouvernement, dans le cadre de la riposte cohérente et efficace a pris, sous le leadership du Président de la République Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, une série de mesures susceptibles de lutter contre la maladie.

Comme vous le savez, au rang de ces mesures, figure la fermeture depuis le 20 mars 2020, de tous les établissements scolaires, universitaires et centres de formation professionnelle, tant publics que privés.

Tenant compte des rapports d'étape du Conseil scientifique, qui font ressortir une stabilisation de l'évolution de la pandémie, le gouvernement avait annoncé le vendredi 12 juin dernier, la reprise des activités pédagogiques à compter du 15 juin et ce, uniquement pour les élèves en classes d'examen.

Trois semaines après la reprise des cours en présentiel et, après évaluation de la situation d'une part, sur le plan pédagogique par les ministres en charge de l'éducation (*enseignements primaire et secondaire ; l'enseignement technique et de la formation professionnelle ; l'enseignement supérieur et de la recherche*) et d'autre part, sur le plan épidémiologique par le ministre de la santé et de l'hygiène publique, il est décidé de l'organisation des examens nationaux ainsi qu'il suit :

- Le certificat d'aptitude professionnel (**CAP**) : du 14 au 24 juillet 2020 ;
- Le certificat d'étude du premier degré (**CEPD**) : du 04 au 06 août 2020 ;
- Le baccalauréat première partie (**BAC 1**) épreuves techniques pratiques anticipées : du 04 au 14 août 2020 ;
- Le baccalauréat première partie (**BAC 1**) épreuves écrites : du 18 au 21 août 2020 ;

- Le brevet d'étude du premier cycle (**BEPC**) : du 1er au 05 septembre 2020 ;
- Le baccalauréat deuxième partie (**BAC 2**) épreuves techniques pratiques anticipées: du 24 août au 11 septembre 2020 ;
- Le baccalauréat deuxième partie (**BAC 2**) épreuves écrites : du 14 au 18 septembre 2020 ;
- Le brevet de technicien supérieur (**BTS**) épreuves pratiques et orales : du 07 au 16 septembre 2020 ;
- Le brevet de technicien supérieur (**BTS**) épreuves écrites : du 28 septembre au 02 octobre 2020.

**Pour ce qui concerne les brevets de techniciens BT :**

- Le brevet de technicien stylisme et assistance à domicile : du 14 au 24 juillet 2020 ;
- Le brevet de technicien agricole : du 18 au 28 août 2020 ;
- Le brevet de technicien industriel et les brevets de techniciens commerciaux : du 22 septembre au 02 octobre 2020 ;

Il convient de souligner que tous les examens nationaux seront organisés dans le respect strict des mesures barrières en vigueur.

A cet effet, les épreuves sportives sont annulées pour l'ensemble des examens de cette année scolaire 2019-2020.

Les calendriers détaillés des examens pourront être consultés dans les prochains numéros du quotidien TOGO PRESSE et auprès des directions et offices en charges des examens, concours et certification.

Pour l'heure, la rentrée scolaire 2020-2021 est fixée au 26 octobre 2020.

Le Gouvernement tient à remercier tous les acteurs et partenaires sociaux du système éducatif pour leurs précieuses contributions au bon déroulement des activités pédagogiques reprises. Il les exhorte à poursuivre, sans relâche, les mêmes efforts pour un heureux aboutissement des différents examens nationaux./-